

La loi de Kiev sur le Donbass : justification d’une nouvelle guerre

**Les républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk dans l'est de l'Ukraine sont soumises à un cessez-le-feu en vertu de l'Accord de Minsk. Néanmoins, les attaques militaires illégales menées par l'armée ukrainienne font presque quotidiennement des blessés et des morts dans ces régions ; particulièrement parmi les civils.**

Les républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk dans l'est de l'Ukraine sont soumises à un cessez-le-feu en vertu de l'Accord de Minsk. Néanmoins, les attaques militaires illégales menées par l'armée ukrainienne font presque quotidiennement des blessés et des morts dans ces régions ; particulièrement parmi les civils. En janvier 2018, le parlement nouvellement formé à Kiev après le violent coup d'État de Maïdan en 2014, a adopté une nouvelle loi, qu'on appelle hypocritement la « loi de réintégration ». La loi est susceptible d'avoir d'autres conséquences graves pour la région de l'est du pays, qui est gravement tourmentée. Car Kiev, en vertu de cette loi introduite par le président Petro Porochenko, impose effectivement le droit de guerre contre les régions de l’Est qu'il considère comme les régions orientales renégates.
Dans le préambule de la loi, la Russie est décrite comme un « État agresseur » et accusée « d'occupation », c'est-à-dire l'occupation du Donbass. Contre toute meilleure connaissance et contrairement aux rapports complètement différents de « l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe » ou de « l'OSCE » en bref, ces fausses déclarations ont même été enchâssées dans la loi. Celui qui critique cela aujourd'hui est immédiatement catalogué par la politique et les médias comme agent du Kremlin. Pavel Lissianksi de l’organisation des droits de l’homme d’Ukraine de l’Est ne mâche pas ses mots en disant :
 « Il ne s'agit pas de réintégration, mais d'étendre le pouvoir des forces de sécurité ukrainiennes. »
Les photos et les enregistrements vidéo qui nous ont été envoyés récemment d’Ukraine sont particulièrement inquiétants. Ils montrent de grands transferts actuels de troupes de l'armée ukrainienne en direction des républiques populaires de Donetsk et de Lougansk ; ils représentent une menace certaine pour l’avenir. Évidemment, le recours à la force brutale a pour but de créer, entre guillemets, « des conditions claires et définitives » en Ukraine de l’Est.
A la fin du mois de novembre 2017, une délégation de militaires américains et d'autres pays de l'OTAN avait déjà rencontré les commandants du bataillon ukrainien radical de droite Azov pour discuter de la situation ; « Azov » a lui-même fièrement annoncé cela sur son site azov.press, qu’il a illustré de photos correspondantes. Le bataillon ultranationaliste ne fait pas partie des forces armées régulières ukrainiennes, mais il recrute parmi les extrémistes de droite de nombreux pays européens. Environ 600 membres de la brigade dite brigade nationale, issue du bataillon Azov, ont défilé à travers Kiev fin janvier 2018 et ils ont annoncé ouvertement que « l'ordre ukrainien » serait appliqué par la force si nécessaire.
Dans les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, l'adoption de la nouvelle loi est considérée désormais comme une preuve claire de signes annonciateurs d’une nouvelle guerre. Le président de la République populaire de Donetsk, Alexander Zakhartchenko, a déclaré que Kiev avait donné carte blanche à sa « Soldateska », c’est-à-dire à son armée. Les accords de Minsk de 2015 sont donc devenus obsolètes.
Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est également exprimé clairement lors d’une brève évaluation de la nouvelle loi de Kiev sur la réintégration du Donbass. Selon M. Lavrov, le « Parti de la guerre de Kiev » enterrerait par la loi l'accord de Minsk et idéaliserait une solution militaire pour les conflits internes en Ukraine.
Il reste à observer et à analyser avec précision qui sont les véritables agresseurs et occupants en Ukraine, qu'il s'agisse de tireurs de ficelles malveillants en arrière-plan ou d'hommes de main pour les « sales boulots ». Si les bellicistes sont clairement mis à la lumière publiquement et que leur jeu est dévoilé, ils ne pourront pas continuer à perpétuer leurs atrocités en toute impunité !

**de hm.**

**Sources:**

[www.deutschlandfunk.de/ostukraine-untaugliches-gesetz-fuer-den-donbass.1773.de.html?dram:article\_id=409008](https://www.deutschlandfunk.de/ostukraine-untaugliches-gesetz-fuer-den-donbass.1773.de.html?dram:article_id=409008)
<http://blauerbote.com/2018/01/>
<http://azov.press/ukr/do-polku-azov-zavitala-bagatonacional-na-inspekciyna-grupa>
[www.jungewelt.de/artikel/325581.schuss-gegen-donbass.html](https://www.jungewelt.de/artikel/325581.schuss-gegen-donbass.html)
<https://de.sputniknews.com/politik/20171204318554033-donbass-gesetz-ruiniert-minsker-abkommen/>
<https://deutsch.rt.com/europa/64466-kiew-hunderte-rechtsextremer-nationalbrigadisten-vereidigt/>
[www.neues-deutschland.de/artikel/1077181.k-ein-reintegrationsgesetz.html](https://www.neues-deutschland.de/artikel/1077181.k-ein-reintegrationsgesetz.html)
Augenzeugenbericht aus der Ukraine

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Ukraine-fr - [www.kla.tv/Ukraine-fr](https://www.kla.tv/Ukraine-fr)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.